



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 3 février 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, nous nous permettons de poser une question **urgente** à Monsieur le **Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme** et à **Monsieur le Ministre du Travail** concernant **des menaces potentielles sur l'emploi chez ArcelorMittal**.

Selon un article de presse publié en date d'aujourd'hui, le secrétaire du comité d'entreprise européen pour le personnel d'ArcelorMittal aurait déclaré que jusqu'à 1.150 profils d'emploi au Luxembourg feraient actuellement l'objet d'un examen dans le cadre de la vague de restructuration en cours au sein du groupe. Ces postes seraient susceptibles d'être concernés par une délocalisation et/ou un licenciement, ce qui représenterait environ 33 % des effectifs d'ArcelorMittal au Grand-Duché.

Dans ce contexte, nous nous permettons de poser les questions suivantes :

1. **Messieurs les Ministres sont-ils au courant du risque de pertes d'emplois massives chez ArcelorMittal ?**
2. **Dans l'hypothèse que les informations dans l'article précité s'avèrent justes :**
 - a. **Messieurs les Ministres ont-ils déjà été contacté par l'entreprise concernée ?**
 - b. **Quelles démarches entreprendront-ils afin de préserver l'emploi industriel et d'éviter des délocalisations éventuelles ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Joëlle Welfring
Députée

Djuna Bernard
Députée